



Commune de Sigy le Châtel

Compte rendu de la séance du 28 juin 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi vingt-huit juin deux mil vingt-quatre, à 20 heures 00, sous la présidence de Monsieur Alain DOUARD, Maire.

Présents : Alain DOUARD, Nicole RAPHANEL, Jean-Noël GONNEAUD, Jean-Pierre ALLUT, Delphine SEGUIN, Dominique DARNAND, Jacques BEAUMIER, Emmanuelle FUMET et Denis FRATER

Représentés : Michel DUPONCHEL a donné pouvoir à Nicole RAPHANEL et Franck SPIELMANN a donné pouvoir à BEAUMIER Jacques

Absents :

Secrétaire de la séance : Delphine SEGUIN

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 26 avril 2024, à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

A la demande du Maire, deux points sont rajoutés à l'ordre du jour. Le conseil accepte ces ajouts.

- ADHESION DE LA COMMUNE DE LE PULEY AU SIE DE LA GUYE

Le Maire donne lecture aux conseillers de la délibération du comité syndical du SIE de La Guye en date du 12 mars 2024 actant l'adhésion de la commune de Le Puley au syndicat des eaux de La Guye accompagnée de l'étude d'impact réalisée. Le conseil municipal prend acte de la délibération du comité syndical du SIE de La Guye et approuve l'adhésion de la commune de Le Puley au 1er janvier 2025.

- INSTALLATION D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire informe le conseil que toutes les cavurnes du cimetière sont vendues et qu'il n'y a plus assez de place pour en rajouter. Par conséquent, des devis vont être demandés pour l'installation d'un columbarium.

- REMPLACEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Le Maire explique que le matériel informatique de la commune (secrétariat et bureau du maire) est obsolète et qu'il est nécessaire d'en changer. Un devis a été établi par ITD System pour un montant de 3 278 € TTC. Le conseil accepte cette proposition.

- DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2024 – INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT

Le Maire rappelle le pacte de solidarité budgétaire et fiscal proposé par la communauté de communes du Clunisois. Au titre de ce pacte, la commune bénéficie pour l'année 2024 d'une enveloppe de 4 655€.

Il propose de solliciter cette aide pour le financement du renouvellement du matériel informatique de la commune à hauteur de 1 365 € et du remplacement d'une paire de volets de la salle communale à hauteur de 427 €. Le conseil municipal approuve cette demande de participation et autorise le maire à signer la convention correspondante.

- AVIS SUR LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PETR DU MACONNAIS SUD-BOURGOGNE

La première adjointe présente un résumé du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PETR du Maconnais Sud-Bourgogne. Les conseillers prennent acte de ce document et donnent un avis favorable.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- M. Jean-Noël GONNEAUD explique que La Fédération de Chasse recherche un lieu pour installer des containers de stockage de cadavres d'animaux. Une parcelle communale à Corcelles pourrait convenir et serait louée à la Fédération de Chasse.
- Un devis est demandé à l'entreprise DURY pour la remise en état du portail de la décharge communale.
- La commission cadre de vie informe que les bancs ont été livrés. Un devis sera demandé pour leur installation.
- Mme Dominique DARNAND informe le conseil qu'une étude a été faite par le SIRTOM pour que le ramassage des poubelles noires soit effectué 1 fois toutes les 2 semaines en 2025. Des containers seront peut-être installés en 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Le Maire,
Alain DOUARD